



COMMUNIQUÉ DE PRESSE POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

VIVES DÉCEPTIONS À MALARTIC À LA SUITE DU DÉPÔT D'UNE REQUÊTE EN RECOURS COLLECTIF ENGAGEMENT RENOUVÉLÉ POUR LA MISE EN ŒUVRE DU GUIDE DE COHABITATION DÈS LE 1^{ER} SEPTEMBRE 2016

Malartic, le 2 août 2016 – Le *Groupe de travail sur les enjeux de cohabitation à Malartic* souhaite exprimer sa vive déception quant à la nouvelle concernant le dépôt d'une requête en recours collectif par l'un des représentants du Comité de citoyens de la zone sud de la voie ferrée de Malartic (C.C.Z.S.V.F.M.).

« Ceci explique peut-être le retrait des membres de ce comité sans préavis et sans raison spécifique du Groupe de travail à l'hiver dernier » explique d'emblée M. Serge Blais, directeur général de la Mine Canadian Malartic. « Nous avons toujours gardé la porte ouverte par la suite, nous les avons invités à collaborer, avons tenté de participer à leurs activités et leurs réunions, mais nous avons toujours eu une fin de non-recevoir en guise de réponse » de poursuivre M. Blais, visiblement déçu, mais pas nécessairement surpris par la position des représentants du C.C.Z.S.V.F.M.

Nonobstant la position des représentants du C.C.Z.S.V.F.M., le *Groupe de travail sur les enjeux de cohabitation à Malartic* est déterminé à poursuivre ses actions favorisant la cohabitation à Malartic par la mise en œuvre du Guide de cohabitation dès le 1^{er} septembre prochain.

« Pourquoi ne pas donner une chance à la cohabitation ? Pourquoi susciter encore une fois la confrontation et alimenter le conflit à Malartic ? Pourquoi engager les citoyens de Malartic dans une bataille juridique qui pourrait s'éterniser sur plus d'une décennie ? Pourquoi tenter de faire du Guide de cohabitation un échec ? Les représentants du C.C.Z.S.V.F.M ont-ils pris le temps de s'approprier la nouvelle version du Guide ? D'ici les prochaines semaines, les citoyens du quartier sud nous donneront l'heure juste sur leur appréciation de cette nouvelle version. Honnêtement, nous ne comprenons pas ce que cherchent à atteindre les représentants du C.C.Z.S.V.F.M », d'affirmer les deux coprésidents du Comité de suivi Canadian Malartic, M. Jacques Saucier et M. Vincent Rousson.

Tel que prévu, les rencontres « portes-ouvertes » ont lieu à partir d'aujourd'hui jusqu'au 19 août inclusivement. En plus de répondre aux questions spécifiques, l'objectif des rencontres est de procéder au calcul des montants liés aux compensations rétroactives

et annuelles pour chaque citoyen. Les résidents pourront aussi obtenir durant cette période tous les détails liés à la mise à jour du contenu du Guide de cohabitation.

« On parle de compensations pour le passé et pour l'avenir, on parle d'acquisition possible pour tous les propriétaires d'une résidence principale dans le quartier sud de Malartic et on parle de revitalisation du quartier sud. C'est clair, concret et structurant pour la ville et ses citoyens. On dirait que les représentants du C.C.Z.S.V.F.M. préfèrent jouer à la roulette russe avec la vie des citoyens plutôt que de construire un avenir meilleur pour notre collectivité. C'est une journée triste pour Malartic » de conclure manifestement désappointé M. Martin Ferron, maire de Malartic.

Le Groupe de travail sur les enjeux de cohabitation à Malartic

Le *Groupe de travail* est formé de trois représentants de chacune des organisations suivantes : le Comité de suivi Canadian Malartic, la Ville de Malartic, et la Mine Canadian Malartic. Par le biais d'une démarche de concertation avec la communauté, ces intervenants ont élaboré le Guide de cohabitation visant l'atténuation et les compensations des impacts de la mine et offrant des lignes directrices pour l'acquisition de propriétés à Malartic.

- 30 -



Jacques Saucier,
co-président par intérim
819-757-2118
info@comitesuivicm.org



Martin Ferron, maire
819-757-3611
info@ville.malartic.qc.ca



Mélissa Desrochers
Coordonnatrice aux
communications et
relations communautaires
819-757-2225, poste 3209
mdesrochers@canadianmalartic.com